

Sujet : Les espaces de production des terres rares dans le monde : entre inégalités, tensions géopolitiques et tentatives de correction

Cobalt, nickel, lithium... Qu'ils soient bleus, verts ou blancs, une chose est sûre : les métaux dits rares sont l'or du XXI^e siècle. Avec les mal nommées « terres rares » (qui ne sont pas des terres et ne sont pas si rares), ils fournissent des poudres de modernité auxquelles notre civilisation s'est rendue accro. Sans ces minerais, en effet, il serait impossible de faire tourner les éoliennes dernière génération ou les serveurs de l'IA, de transformer les rayons du soleil en électricité ou de faire décoller une fusée. Des moteurs de brosse à dents électrique aux têtes de missile en passant par les appareils d'IRM, presque aucun objet industriel récent ne semble pouvoir s'en passer. Mais cette boulimie possède ses effets secondaires : des rapports de force très inégaux entre les pays qui exploitent les gisements, ceux qui raffinent les métaux, Chine en tête, et la foule des États consommateurs mais non producteurs — dont l'Union européenne, qui a majoritairement tourné la page de son passé minier.

1. Un marché mondial inégal

Plusieurs régions du monde participent à cet approvisionnement. En Amérique du Nord, les États-Unis fournissent notamment 67 % du béryllium utilisé par l'Union européenne. En Amérique du Sud, le Chili est un acteur majeur avec 79 % du lithium, un métal essentiel pour la fabrication des batteries, tandis que le Brésil produit 92 % du niobium utilisé. En Europe, certains pays participent aussi à cette production : la Norvège fournit 33 % du silicium métal, la Finlande 17 % du nickel et la France 49 % du hafnium.

D'autres ressources proviennent d'Eurasie et d'Afrique. La Russie fournit 29 % du nickel consommé par l'Union européenne, tandis que le Kazakhstan fournit 65 % du phosphore et 36 % du titane métal. En Afrique, la Guinée représente 62 % de l'aluminium utilisé par l'UE, la République démocratique du Congo fournit 35 % du tantale et l'Afrique du Sud 41 % du manganèse.

La Chine occupe cependant une place centrale dans la production et surtout dans le raffinage de nombreux métaux critiques. Elle domine la production de plusieurs métaux comme le gallium (71 %), le magnésium (97 %), le graphite naturel (40 %), le scandium (67 %), le tungstène (31 %) et le vanadium (62 %). Elle contrôle également une grande partie du raffinage des terres rares, indispensables à la fabrication d'aimants, d'éoliennes ou de composants électroniques. Pour les terres rares légères comme le néodyme, le praséodyme et le samarium, la Chine assure environ 85 % du raffinage mondial. Pour les terres rares lourdes, comme le dysprosium, l'erbium ou le terbium, ce raffinage est entièrement dominé par la Chine.

2. Une dépendance de l'UE mais des tentatives de correction nationales et européennes

Pour couper le cordon, Bruxelles vient d'annoncer des facilités administratives et un soutien financier en faveur de quarante-sept sites européens de métaux stratégiques répartis dans 13 États membres : Belgique, France, Italie, Allemagne, Espagne, Estonie, République tchèque, Grèce, Suède, Finlande, Portugal, Pologne et Roumanie. 9 sites se situent dans l'Hexagone. Parmi les

projets français on trouve le projet Emili d'extraction du lithium dans l'Allier. Il devrait parvenir à produire 2-3 % de la production mondiale. L'entreprise Carester a posé sur un ancien site de TotalEnergies à Lacq, la première pierre de la **future usine de recyclage de terres rares Caremag**. Projet unique en France d'extraction par recyclage (2000 tonnes d'aimants permanents, issus du démantèlement de turbines d'éoliennes, de moteurs de voitures électriques et divers composants électroniques, et raffiner du concentré provenant de mines (5000 tonnes), l'objectif est de produire dès l'an prochain des oxydes purs de terres rares : 650 tonnes de néodyme, 150 tonnes de praséodyme, 90 tonnes de terbium et 500 tonnes de dysprosium. Stellantis s'est positionné parmi les premiers clients. Un projet de fabrication d'aimants permanents à base de terres rares 100 % recyclés, situé à Noyarey, près de Grenoble, a aussi été labellisé par la Commission européenne. Cette première vague de projets a été suivi le 4 mai 2025 d'une seconde. Cette fois, les 13 projets retenus se situent en dehors de l'Union européenne. On y retrouve notamment deux projets en Nouvelle-Calédonie et au Groenland. D'autres projets se situent sur le continent européen : en Norvège, en Serbie, au Royaume-Uni - avec lequel Bruxelles a opéré un rapprochement ces derniers mois - et enfin en Ukraine.

3. Des déséquilibres géopolitiques

Les multinationales minières se ruent vers les gisements métallifères des pays du Sud. La suite du scénario est tristement prévisible : pratiques néocoloniales, accaparement des ressources naturelles comme celui que Donald Trump souhaite organiser en Ukraine, voire invasion pure et simple ce que le même semble envisager à propos du Groenland. Fin avril 2025, Kiev et Washington ont ainsi signé un partenariat économique pour l'exploitation de ces ressources en échange du maintien du soutien militaire américain.

En Angola, João Lourenço a accordé en 2020 les droits d'exploitation exclusifs sur la mine de Longonjo, qui produit notamment du néodyme et du praséodyme, pour une période de 35 ans à Ozango Minerais S.A., filiale angolaise du Britannique Pensana Rare Earths. Mais si les terres rares seront extraites du sous-sol angolais, c'est à Hull, dans le comté de Yorkshire, en Angleterre, que sera installée l'usine de traitement où l'essentiel de la valeur ajoutée sera créée. Selon l'accord scellé avec l'Angola, le pays touchera une redevance minière correspondant à 2% des revenus de la mine. Une situation qui se répète sur la quasi totalité des projets lancés ou en gestation sur le continent africain. Dans cette course à la mainmise sur les terres rares, l'Afrique est devenue un nouvel eldorado.